

des animaux qui n'auraient pas été de la meilleure sorte. Nous pourrions regretter que des animaux aussi précieux fussent le pays, mais comme le troupeau où ils produisent y demeure, nous croyons que le croisement avec cette race précieuse n'en deviendra pas plus difficile. Si les cultivateurs élevaient des animaux réellement bons, au lieu d'en entretenir de mauvais, ils augmenteraient considérablement leurs profits. Les acheteurs étaient MM. Bruce et Stambaugh, de Lancaster, Ohio.

CORRESPONDANCE.

[ARTICLES COMMUNIQUES.]

KINGSTON, 8 Juin, 1853.

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR.— J'ai été fort surpris, en parcourant la liste des prix qui doivent être donnés, à l'Exposition de Septembre prochain, de voir que la description d'une race pure de bêtes à cornes, qui, entre toutes autres, est très bien adaptée à votre section de la province, je veux dire la race d'Hereford, en est entièrement omise, par inadvertence, à ce que je présume.

En Angleterre, la rivalité est très grande entre les amaillies de Durham et celles d'Hereford, et l'on n'y a pas encore décidé laquelle des deux races est la meilleure, mais il a été reconnu comme fait incontestable, que les bêtes d'Hereford l'emportent par la vigueur.

Dans la partie franco-canadienne du Canada Oriental, il faut beaucoup de vigueur dans les bêtes à cornes, vu la manière dont elles sont établies et nourries, et il continuera à en être ainsi, jusqu'à ce qu'il y ait un grand changement en mieux, tant dans le logement que dans l'entretien, et je doute peu que, vu l'extrême sévérité du climat, un croisement avec les animaux d'Hereford ne se trouve à la fin le plus avantageux.

A présent (excepté pour l'usage de quelques riches agriculteurs ou des messieurs amateurs), autant vaudrait, pour des fins générales, avoir un rhinocéros mâle qu'un taureau de Durham.

Je suis, monsieur,
Votre obt. serviteur,
LONGUEVILLE.

Le Bureau d'Agriculture, composé d'hommes pratiques, a déjà décidé pour quels animaux les prix doivent être donnés.

Nous sommes certainement enclin à penser, comme notre correspondant, que les animaux de la race de Durham sont trop délicats et à peu trop fine pour notre climat, et particulièrement pour la méthode grossière ou peu soignée de les établir. Mais, quoiqu'inferieure à plusieurs autres races,

quant à la vigueur, ainsi qu'à la quantité du lait, celle de Durham possède des qualités supérieures pour l'engraissement, qu'un croisement avec elle doit être avantageux; et pour se procurer un bon troupeau, il faut faire choix des meilleurs animaux.

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR.— J'ai été un peu surpris, en parcourant la liste des prix de l'Association Agricole Provinciale, de n'en pas voir quelques-uns destinés exclusivement aux Canadiens-Français, classe d'agriculteurs qui exige quelque soin particulier pour faire des progrès dans la science et l'art de l'agriculture, et s'il est si nécessaire de récompenser par des octrois de la Législature les individus qui peuvent être regardés comme de bons cultivateurs, dont le système a été acquis par la pratique de méthodes supérieures dans d'autres pays, à beaucoup plus forte raison, est-il nécessaire de dévouer au moins une petite portion de ces octrois à la classe d'agriculteurs à laquelle je fais allusion, et qui forment la majorité du Bas-Canada, et ont besoin de quelque chose de plus, pour les porter à apprendre et à adopter de nouvelles méthodes de culture et à élever des races supérieures d'animaux.

Je me flatte qu'il n'est pas déjà trop tard pour appeler l'attention du chef du département de l'agriculture sur ce fait, et qu'il pourra encore être fait quelque chose.

S.

MONTREAL, 27 juin, 1853

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR.— L'Exposition annuelle qui se rattache à l'agriculture de cette province, m'intéresse vivement, et j'ai vu, en conséquence, avec beaucoup de plaisir l'annonce de l'Exposition qui doit avoir lieu à Montréal, dans la dernière semaine de Septembre. J'ai aussi fait quelque attention aux mouvements de nos voisins du Haut-Canada, et remarqué qu'un monsieur plein de zèle et de patriotisme, J. C. Street, écrivain, M. P. P., généralement offert un prix spécial pour les chevaux. Maintenant, je demanderai si l'Exposition prochaine de Montréal ne se fera pas remarquer par quelque chose de semblable, de la part de quelqu'un de ses habitants? Il y a dans le Bas-Canada des centaines de particuliers opulents qui pourraient se faire beaucoup d'honneur, en offrant de £20 à £50 pour des objets spéciaux. Le Président de l'Association Agricole du Haut-Canada donne aussi, lui, le prix du Président, de £20. Le Gouverneur-Général envoie son prix de £20, avec son désir ordinaire de faire le bien. Le projet du Bas-Canada est conçu depuis trop de temps, pour qu'on puisse reprocher à qui que ce soit d'être lent à imiter nos amis du Haut-Canada, ou à donner l'exemple pour les années à venir; mais j'espère qu'en

appelant ainsi l'attention à la chose dans vos pages, le Bas-Canada ajoutera beaucoup, comme il le peut faire, à l'attrait, au concours et à l'utilité de l'Exposition, par l'intérêt qu'y prendront plusieurs de ses patriotes habitants, en venant en avant avec des dons pour des bêtes à cornes, des chevaux, des oiseaux de basse cour, des essais, des machines, etc., les uns pour une chose, les autres pour une autre, de manière qu'en outre des fonds déjà annoncés, il puisse y avoir un attrait spécial. Que ces particuliers s'adressent sans délai au Comité. Votre, etc.
G.

[Notre correspondant sera sans doute bien aise d'apprendre que plusieurs messieurs ont déjà annoncé qu'ils se proposaient de donner des prix spéciaux.—Le RED. DU J. DU C.]

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR.— Il y a quelques semaines, j'avais écrit les lignes suivantes pour le Journal d'Agriculture, dont j'étais l'abonné et l'admirateur, et occasionnellement l'humble correspondant; or, puisque vous avez remplacé cette publication précieuse, je prendrai respectueusement la liberté de vous prier de vouloir bien insérer les mêmes lignes dans le Journal du Cultivateur.

Monsieur, une lecture attentive de vos "REGLEMENS POUR LES EXPOSITIONS AGRICOLES" qui ont paru dans votre numéro de décembre dernier, m'induit comme agriculteur pratique, à vous offrir humblement et respectueusement mes remerciements sincères pour vos travaux assidus et pour le succès avec lequel vous avez rédigé une telle série de règles précieuses, fondamentales, dorées, pour ainsi dire, pour la conduite à tenir par nos Sociétés Agricoles généralement, dans toute la province du Canada, qui l'année en année, acquiert une importance agricole et commerciale qui engendrera et produira naturellement des manufactures, qui quoique dans leur enfance, ne sont pas à mépriser, comme le témoigne suffisamment l'EXPOSITION UNIVERSELLE de 1852.

Je terminerai ce petit éloge en exprimant l'espoir que nos Sociétés d'Agriculture généralement réformeront ce qu'il y avait d'irrégulier dans leurs procédés, en les basant sagement et honnêtement, à l'avenir, sur vos inappréciables REGLEMENS POUR LES EXPOSITIONS AGRICOLES, et je demeure très respectueusement, monsieur, votre très obéissant serviteur,

MATTHEW DAVIDSON.

Ste-Foye, Comté de Québec,
14 mai, 1853.

Nous avons reçu la lettre suivante d'un monsieur de beaucoup d'expérience pratique. Nous croyons qu'on trouvera les charrues en question chez tous les fabricants ou marchands d'instrumens aratoires.